Galemys pyrenaicus

Statuts de protections et de menaces

Annexe(s) directive Habitats : II, IV Espèce prioritaire directive Habitat : non

Protection nationale: Espèce de mammifère protégée du niveau national en France

(article 1er modifié)

Livres rouges : Cotation UICN Monde : vulnérable ; France : rare

Tendances des populations : Populations en déclin

Conventions internationales: Annexe II de la Convention de Berne



Carte de répartition européenne (et mondiale) du desman des Pyrénées (ANA ©)

L'aire de répartition de cette espèce n'a été précisée qu'il y a très peu de temps. C'est une espèce mal connue encore à l'heure actuelle dont les seules populations identifiées sont localisées sur les versants pyrénéens, en Espagne et au Portugal.



Desman des Pyrénées (P. Cadiran ©)

Répartition sur le site

La découverte du desman des Pyrénées sur le haut cours de l'Hers et de ses affluents : Lacet, Touyre, Douctouyre, date de la seconde moitié des années 80. Il n'y a pas de données antérieures publiées, mais quelques riverains et pêcheurs connaissaient l'espèce.

Depuis cette étude, peu de données ont été collectées. Toutefois la présence de l'espèce a fait l'objet d'observations documentées jusqu'en 2004 sur le Lacet notamment.

Dans le cadre des études menées en 2006 et 2007 pour le document d'objectifs 'Rivière Hers', malgré une pression d'observation importante, aucune observation nouvelle n'a pu être rapportée. Les observations ont été menées par la recherche de fèces sur le secteur de présence dans les années quatre vingt en amont de Ste-Colombe-sur-L'Hers: la quasi totalité de la rivière a été prospectée au cours de trois missions durant lesquelles les fèces caractéristiques ont été recherchés sur 500 m de cours tous les 2 km; les tronçons de 500 m n'étant pas les même d'une mission l'autre.

S'il est aisé de conclure en la présence d'une espèce, même très difficile à détecter comme le desman, il est difficile de conclure sur la base de ces prospections négatives, en l'absence réelle du desman, d'ailleurs une donnée est remontée en 2008 (à confirmer). Toutefois, à l'évidence, la situation de l'espèce semble avoir sensiblement évolué au cours des 20 dernières années. La fin des années quatrevingt a été marquée par deux années (1988 et 1989) de sécheresse avec des conséquences importantes sur la rivière : pollutions, etc.

Autant de causes qui peuvent avoir des conséquences graves sur une « population » totalement isolée et fragmentée sur trois têtes de petits bassins ayant des capacités d'accueil limitées et amener sa disparition.

Il reste nécessaire pour cette espèce, avant de conclure en son absence, de renouveler les observations en étendant le champ d'investigation à l'ensemble des têtes de bassin de l'Hers et de ses affluents.

GÉNÉRALITÉS

Description de l'espèce

Il s'agit du plus gros insectivore aquatique de France, avec une longueur de 25 cm (dont plus de la moitié pour la queue) pour un poids compris entre 50 et 80 g. A terre, c'est une boule de poils dans laquelle on ne distingue ni les yeux ni les oreilles. Il en émerge les pattes, une longue queue écailleuse de rat et une étonnante trompe, toujours en mouvement. En plongée c'est une silhouette fuselée. Les pattes avant, petites, repliées sur la poitrine sont peu visibles. Par contre, les pattes arrière, très écartées du corps, font office de puissantes rames. Elles sont armées de fortes griffes et se révèlent efficaces dans les torrents rapides pour les déplacements à contre-courant. Le pelage est dense et lustré avec le dos bun foncé brillant et le ventre gris argenté avec une tâche jaunâtre sur la poitrine. Les narines situées à l'extrémité de la trompe sont munies d'une membrane qui permet leur fermeture en plongée. Le plus étonnant chez le desman est sans aucun doute la trompe préhensile. Elle représente un quart de la longueur du corps. Très mobile, elle est largement pourvue d'organes tactiles : à sa base ce sont des vibrisses et sur toute sa surface, visibles seulement à la loupe, une multitude de minuscules organes en rosette avec un poil central, les organes d'Eimer. C'est principalement par ces organes tactiles que le desman perçoit son environnement. L'olfaction semble également jouer un rôle important et l'organe de Jacobson est parfaitement fonctionnel.

Ecologie générale de l'espèce

Les exigences écologiques du desman paraissent très fortes et l'espèce constitue un excellent intégrateur des caractéristiques biotiques et abiotiques des cours d'eau qu'il fréquente.

Vivant dans des zones montagneuses bien arrosées où les précipitations annuelles dépassent partout 1000 mm, il fréquente préférentiellement les rivières et torrents pyrénéens à cours rapide, aux eaux permanentes, froides, oligotrophes et bien oxygénées. Du fait de ces exigences et de celles de ces proies (invertébrés aquatiques principalement : Trichoptères (ou Porte-bois) qui comptent parmi les invertébrés à plus forte valeur énergétique (grande taille et faible sclérification) peu abondants et particulièrement sensibles à la pollution et aux modifications du régime hydraulique des cours d'eau), on le trouve plus particulièrement au niveau du lit supérieur des « rivières à salmonidés ».

Le gîte du desman est rudimentaire et se trouve à proximité immédiate du cours d'eau.

Ses prédateurs sont mal connus, dans la littérature on peut trouver : la loutre, le brochet, le héron cendré, le chat domestiques, l'hermine...

STATUT SUR LE SITE

Observation sur le site

Date d'observation la plus récente : 2007

Date d'observation la plus ancienne connue : 1985

Observateur(s): Alain Bertrand (ANA)

Etat des populations et tendances d'évolution sur le site

Statut des populations sur le site : sédentaire Abondance sur le site natura 2000 : rare

Intérêt du site Natura 2000 pour l'espèce : très important Tendance d'évolution des populations : en régression Synthèse globale sur l'état de conservation : dégradé

Habitats de l'espèce sur le site

Principaux habitats utilisés: 3260-5

Effet des pratiques actuelles, menaces potentielles et avérées sur le site

- La pollution qui affecte directement les peuplements d'invertébrés,
- Les autres sports de loisirs aquatiques : canoë, baignades, etc.
- L'aménagement des berges et le gestion de la ripisylve,
- La route en fond de vallée (l'Aiguillon notamment) dont les effluents (hydrocarbures, sel, etc.) ne font pas l'objet de traitements,
- La gestion globale des fonds de vallées et des bassins versants : extension de la culture du maïs, gestion forestière, sports d'hiver, etc.

Objectifs conservatoires sur le site

La stratégie de conservation du desman s'intègre à une échelle de bassin versant. Elle peut s'intégrer au sein d'une stratégie commune visant à favoriser l'ensemble de la faune aquatique des cours d'eau pyrénéens.

Préconisations de gestion conservatoire sur le site

- Application stricte de la réglementation sur l'eau et si possible, notamment dans le cadre des sites du futur réseau Natura 2000 négociation de débits réservés supérieurs à 10 % du module,
- Élimination de toute source de pollution,
- Interdiction de l'introduction de poissons non indigènes et s'il en existe, si possible élimination des populations existantes,
- Limitation et contrôle des sites de sports de loisirs aquatiques,
- Arrêt de l'aménagement de berges et si nécessaire renaturation de berges aménagées,
- Repenser la gestion des boisements linéaires riverains.

Action(s):	En cours
Fiche(s) Action :	En cours
Acteurs concernés :	Riverains, chasseurs, pêcheurs

Sources documentaires

BERTRAND A. 1987. - Le desman des Pyrénées en haute vallée d'Ossau. Parc National des Pyrénées, 84 p. **BERTRAND A**. 1992a. - Ecologie comparée des populations du desman des Pyrénées, du cincle plongeur et de l'euprocte des Pyrénées (bassin d'Olhadoko, Larrau, Pyrénées-Atlantiques). Ministère de l'Environnement, SRETIE, 86 p.

BERTRAND A. 1992b. - Atlas préliminaire Mammifères d'Ariège. Ariège Nature, 50 p.

BERTRAND A. 1993a. - Répartition géographique du desman des Pyrénées *Galemys pyrenaicus* dans les Pyrénées Françaises. Proceeding of the meeting on the Pyrenean Desman, 28 Sept.-1 Oct., Lisbonne, Portugal, 41-52.

BERTRAND A. 1993b. - Stratégies alimentaires du Desman des Pyrénées *Galemys pyrenaicus* dans un cours d'eau des Pyrénées françaises. Proceeding of the meeting on the Pyrenean Desman, 28 Sept.-1 Oct., Lisbonne, Portugal, 13-25.

BERTRAND A. 1994. - Répartition géographique et écologie alimentaire du Desman des Pyrénées *Galemys pyrenaicus* (Geoffroy, 1811) dans les Pyrénées françaises. Thèse, UPS Toulouse, 264 p.

BERTRAND A. 1994. - Le Desman des Pyrénées dans la haute vallée d'Aspe : section comprise entre le pont de Lescun et l'amont de Cette-Eygun. In : Etude d'impact, DDE Pyrénées-Atlantiques, 9 p.

BERTRAND A. 1995. - La faune aquatique du gave d'Aspe. DDE Pyrénées-Atlantiques, Université de Bordeaux, 16 p. + annexes cartographiques.

BERTRAND A. 1996a. - Essai d'évaluation de l'impact des activités de loisirs aquatiques sur les vertébrés sur le Llech et les autres cours d'eau du versant nord du Canigou (Pyrénées-Orientales). Conservatoire des Espaces Naturels de Languedoc Roussillon, ACE Pyrénées, 68 p.

BERTRAND A. 1996b. - La faune terrestre et semi-aquatique du tracé routier Urdos-Forges d'Abel. SOGREA, DDE Pyrénées-Atlantiques, 12 p. + annexes.

BERTRAND A. 1996c. Le dépôt de fèces chez *Galemys pyrenaicus* Geoffroy, 1811 (Insectivora : Talpidae : Desmaninae). Colloque Desmaninae et insectivores aquatiques. Ordessa, mai 1996.

BERTRAND A. 1997. Le desman des Pyrénées, le cincle plongeur et la bergeronnette des ruisseaux sur du gave d'Aspe (Pyrénées-Atlantiques) en relation avec l'aménagement de RN 134. Synthèses des études et perspectives de recherches appliquées. CETE/SETRA, 41 p + annexes.

BERTRAND A. & MEDARD P. 1996. Le cincle plongeur et le desman des Pyrénées sur le cours de l'Aude dans le cadre de la vidange du barrage de Puyvalador. EDF GPH Languedoc-Roussillon, Laboratoire Souterrain du CNRS, Moulis, 40 p.

QUEIROZ A.I., BERTRAND A. & KHAKHIN G. 1995. Status and conservation of Desmaninae in Europe. Conseil de l'Europe, rapport Convention de Berne.

Lutra lutra

Statuts de protections et de menaces

Annexe(s) directive Habitats: II, IV Espèce prioritaire directive Habitat :

> Protection nationale: Espèce de mammifère protégée au niveau national en France

> > (article 1er modifié)

Cotation UICN Monde : menacée d'extinction ; France : en danger Livres rouges :

Tendances des populations : En hausse

Conventions internationales: Annexe II de la Convention de Berne, Annexe I de la Convention

de Washington



Rosoux & Green 2004

A la fin du XXème siècle, deux grands ensembles géographiques étaient occupés: la façade atlantique et le Massif Central. L'espèce regagne le versant français des Pyrénées.



Loutre (ANA ©)

Répartition sur le site

L'Hers est le dernier cours d'eau des Pyrénées centrales et orientales à avoir accueilli la loutre dans les années quatre-vingt et quatre-vingt-dix. Depuis le début des années 2000, la loutre connaît une expansion géographique remarquable. En Ariège, la recolonisation du réseau hydrographique a débuté en 2004, sur les hauts cours de l'Ariège et du Vicdessos. En 2008, elle est présente sur la totalité du cours de l'Ariège en amont du Vernet, ainsi que le Vicdessos et une grande partie des affluents est utilisée régulièrement.

Pour le bassin de l'Hers, les premières épreintes ont été découvertes en 2004 sur le Douctouyre dans les gorges de Péreille et sur l'Hers à Rieucros au printemps 2005. De 2005 à mi 2007, elle n'a été recontactée qu'à deux reprises toujours à Rieucros, dans le cadre des études menées pour la rédaction du document d'objectifs 'Rivière Ariège'.

Fin décembre 2007, des épreintes ont été notées à Lesparrou et Sainte-Colombe-sur-L'Hers. De fin décembre 2007 à mi-janvier 2008, la totalité du cours de l'Hers a été reprospectée, mais aucun autre site n'a révélé la présence de l'espèce. En mars puis avril 2008, le secteur de présence a été revu et les indices ont été trouvés de l'amont de Aiguillon à Sainte-Colombe-sur-L'Hers.



GÉNÉRALITÉS

Description de l'espèce

La loutre représente un des plus grands mustélidés d'Europe avec une taille moyenne de 70 à 90 cm pour le corps et de 30 à 45 cm pour la queue et un poids de 5 à 12 kg. Il existe un dimorphisme sexuel : les mâles sont plus corpulents que les femelles et ont des caractères faciaux bien marqués.

Le pelage de la loutre est en général de couleur brunâtre à marron foncé, avec des zones grisâtres plus claires, sur la gorge, la poitrine et le ventre.

La forme du corps fuselée, particulièrement visible pendant la nage; la tête aplatie, profilée pour la nage; les membres courts et trapus; les doigts des pattes avant et arrière reliés par une palmure large et épaisse: les adaptations morphologiques de la loutre au milieu aquatique lui permettent de maîtriser parfaitement la nage en surface et en plongée.

La longévité en captivité est de 16 ans ; dans la nature, elle n'excède guère 5 ans.

Ecologie générale de l'espèce

Sous nos latitudes, les loutres sont essentiellement nocturnes ; pendant la journée, elles se reposent, enfouies dans un terrier profond ou tapies dans une couche dissimulée dans les ronciers, les fourrés ou les formations d'hélophytes denses. Dans le Marais Poitevin, 50 à 65 % de l'activité nycthémérale sont consacrés au repos intégral.

Elles passent une grande partie de leur temps de comportement actif dans l'eau : pour les déplacements, la pêche, la consommation de petites proies et l'accouplement. Elles ne quittent guère l'élément aquatique que pour la sieste, le repos diurne, la consommation de proies de grande taille et, bien sûr, pour gagner d'autres milieux aquatiques disjoints (étangs, canaux, changement de bassin versant).

Le comportement social est de type individualiste ; la territorialité est dite "intra-sexuelle". Chaque loutre est cantonnée dans un territoire particulier, situé à l'intérieur d'un domaine vital beaucoup plus vaste où elle tolère le voisinage d'autres individus. Les cris, les dépôts d'épreintes, les émissions d'urine ainsi que les sécrétions vaginales véhiculent une grande partie des signaux de communication intra-spécifique. Les groupes familiaux constitués de la mère suitée des jeunes de l'année, parfois associés aux jeunes de l'année précédente, sont assez fréquents dans la nature. Animal généralement silencieux, la loutre peut émettre diverses vocalisations dans certaines circonstances.

Le régime alimentaire de la loutre est essentiellement piscivore; elle adapte son alimentation au peuplement piscicole des milieux qu'elle fréquente. Elle consomme également d'autres types de proies : amphibiens, crustacés, mollusques, mammifères, oiseaux, insectes... Son régime peut donc varier d'un milieu à l'autre ou en fonction des saisons, mais également de la disponibilité et de la vulnérabilité des proies (ponte, période de frai, lâcher de barrage...). Ainsi, dans les rivières oligotrophes de moyenne montagne, le menu se compose préférentiellement de chabots, de vairons, de loches franches et de truites; dans les rivières eutrophes à courant lent et les systèmes hydrauliques : d'anguilles, de tanches et de gardons; dans les étangs et les lacs : de divers cyprinidés, d'anguilles, de perches et de grenouilles. La loutre opère spécialement sa prédation sur les poissons de petite taille (petites espèces et juvéniles

La loutre opere specialement sa predation sur les poissons de petite faille (petites especes et juveniles d'espèces de grande taille), ce qui correspond bien aux classes prédominantes de la structure démographique générale des peuplements piscicoles.

Un individu adulte consomme en moyenne 1 kg de proies par jour ; c'est le domaine aquatique qui lui procure l'essentiel de sa nourriture.

STATUT SUR LE SITE

Observation sur le site

Date d'observation la plus récente : 2008

Date d'observation la plus ancienne connue : 1980

Observateur(s): Alain Bertrand (ANA)

Etat des populations et tendances d'évolution sur le site

Statut des populations sur le site : sédentaire

Abondance sur le site Natura 2000 : individus isolés Intérêt du site Natura 2000 pour l'espèce : important

Tendance d'évolution des populations : stable-augmentation

Synthèse globale sur l'état de conservation : moyen

Habitats de l'espèce sur le site

Principaux habitats utilisés: 6430, 91E0, 3260

Effet des pratiques actuelles, menaces potentielles et avérées sur le site

- La pollution.
- La gestion globale des fonds de vallées et des bassins versants : extension de la culture du maïs, etc.
- Le piégeage du ragondin.
- Risques liés au réseau routier (probablement plus important dans les vallées des affluents).
- Risques «psychologiques» liés à la réapparition d'une espèce qui jouissait, avant sa disparition, d'une mauvaise réputation.
- Risques liés au piégeage du vison d'Amérique qui est en phase de colonisation sur l'Hers depuis 2004-2005.

Objectifs conservatoires sur le site

Il s'agira de veiller à la non-fragmentation des habitats, à la préservation de la qualité des eaux de surface, à favoriser des lieux de refuge le long des cours d'eau en maintenant les ripisylves peu entretenues et les arbustes épineux; de préserver et restaurer la végétation naturelle des berges et des rivages.

Préconisations de gestion conservatoire sur le site

- Elimination de toutes sources de pollution.
- Information-formation des piégeurs de ragondins.
- Sensibilisation des riverains en particulier des professionnels comme les pisciculteurs du retour de l'animal et mise en place d'un groupe d'intervention.

Action(s):	En cours
Fiche(s) Action :	En cours En cours
Acteurs concernés :	Riverains, pêcheurs, pisciculteurs, chasseurs, piégeurs

Sources documentaires

ALET B. & RAPAPORT P. 1982. - La Loutre, problématique de sa survie et protection. La Genette, 19:10-12. **BERTRAND A**. 1990. Le statut de la Loutre *Lutra lutra* L. dans les Pyrénées centrales (Ariège et Haute-Garonne). Ariège Nature, 2:52-69.

BERTRAND A. 2005. La loutre en Ariège. Bul. Liaison Ana

BOUCHARDY C. 2001. La loutre d'Europe : histoire d'une sauvegarde. NOHANENT : Catiche productions, 31 p.

CASSOUDEBAT L., MARTIN S., MOLINIE A., TESSIER M. & BERTRAND, A. 2005. Statut et conservation de la loutre en région Midi-Pyrénées. Arvicola, 17:9-16.

GREEN J. & GREEN, R. 1981. The Otter (Lutra Lutra L.) in western France. Mammal Review, 11: 181-187.

KEMPF C. 1981. Note préliminaire sur la présence de la loutre (Lutra lutra) dans les Pyrénées Centrales et Occidentales. Bull. Groupe Loutre, 2 1-8.

MATHIAS P. 1933. Sur la répartition de la Loutre en France. Bull. Soc. centrale d'Aquiculture et de pêche,

40 p.